

## RÉSUMÉ

En 1997, le Québec applaudissait la conclusion d'une entente fédérale-provinciale qui le reconnaissait comme seul responsable des politiques d'adaptation de la main-d'œuvre et de la formation professionnelle sur son territoire, après 30 ans de revendications. Mais, il était alors à la fois question de cela et d'autres préoccupations, dont la pression exercée sur l'aide sociale par le resserrement des critères d'admissibilité à l'assurance-emploi.

Près de dix ans plus tard, il y en a qui se demande s'il s'agissait vraiment d'une entente sur la formation de la main-d'œuvre et non d'une opération de désengagement de la part des deux ordres de gouvernement. C'est du moins la question qui a été soulevée par le président de la FTQ, M. Henri Massé, le 30 septembre dernier. Partisan de l'entente, il disait regretter le rapatriement obtenu par le Québec en formation de la main-d'œuvre, parce qu'il y a beaucoup moins d'argent maintenant.

Les gouvernements reconnaissent pourtant l'importance de promouvoir le développement des qualifications et des compétences de la main-d'œuvre, un des quatre piliers de la stratégie de l'emploi de l'OCDE qui a été révisée en 2006. Tous sont sensibles à la nécessité de se donner des moyens pour répondre aux défis que posent la mondialisation, les changements démographiques ou technologiques, voire l'émergence d'une société du savoir. Le gouvernement fédéral ne cache pas ses préoccupations sur ces questions.

Pour comprendre où s'en vont les politiques publiques à ce chapitre, il est nécessaire de démêler la multitude d'événements qui ont rendu ce dossier plus difficile à comprendre que jamais. Un retour en arrière sur près de cent ans d'histoire permet de voir l'évolution des relations fédérales-provinciales qui l'ont affecté, de même que celle des orientations politiques qui l'ont marqué. Le document propose même un classement en trois grandes périodes (1910-1950, 1950-1990, depuis 1990).

On aura beau dire que la constitution canadienne est figée dans le temps, l'histoire permet de voir que les rôles ont changé progressivement. Le leadership a également changé de mains. En même temps, les défis à affronter pour l'avenir sont d'une ampleur sans précédent. Les politiques doivent de nouveau être repensées et il n'est plus possible d'ignorer les interactions qui se produisent entre elles, dans leur ensemble, qu'il soit question d'éducation, de fiscalité, de richesse ou de pauvreté, de protection sociale, d'innovations technologiques ou sociales, peu importe l'ordre de gouvernement dont elles relèvent. Il y a donc là, pour le fédéralisme canadien lui-même, un défi sans doute plus grand encore, pour l'avenir, que celui que l'on a tenté de relever depuis cent ans.